



SÉANCE DU MARDI 5 SEPTEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi cinq septembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 29
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 37

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint au Maire.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

OBJET

Affaire n°2017-091
**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017
BUDGET PRINCIPAL**

Absents représentés : Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint), M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Sonia Bitaut), M. Wilfrid Cerveaux (par Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Danila Bègue), Mme Mikaëla Latra (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint).

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 28 août 2017 et affichée le 29 août 2017.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **21 SEPT 2017**

Arrivé (s) en cours de séance : M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint à 17h14.

Départ (s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau Maire (18h19-18h25), M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint à 19h37.

Absent (s): Mme Sabine Le Toullec, M. Patrice Payet.

.....
.....

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017
BUDGET PRINCIPAL**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14,

Vu la délibération n°2016-180 du 6 décembre 2016 relative au budget primitif 2017 du Budget Principal,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » du mercredi 23 août 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 5 septembre 2017 relatif au budget supplémentaire 2017 du Budget Principal,

Après avoir délibéré et à la majorité (7 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot, M. Auber, M. Hippolyte, M. Vassinot, Mme Gador, Mme Patel),

DÉCIDE

Article 1 : d'acter que les prévisions sont votées au niveau du chapitre,

Article 2 : d'arrêter l'équilibre budgétaire après budget supplémentaire à 68 122 232,69 € en section de fonctionnement et à 45 271 133,76 € en section d'investissement,

Article 3 : d'arrêter les montants du budget supplémentaire à 9 970 095,09 € en section de fonctionnement et à 27 254 847,51 € (restes à réaliser compris) en section d'investissement,


Article 4 : d'arrêter le montant des Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements 2017, ajusté en fonction de l'avancée des programmes, comme suit :

Programmes (Opérations)	Année de création	AP	CP 2017
Construction du bâtiment du SDIS	2010	4 100 000,00	2 327 312,90
Réfection de l'église	2011	1 040 000,00	600 000,00
Programme Écoles	2006	11 400 000,00	1 606 911,03
Programme ANRU	2008	14 000 000,00	777 022,23
Desserte du SDIS - Voiries ZAC Mascareignes	2012	2 800 000,00	-
Voiries Cité Ariste Bolon – Tranche 2	2012	3 610 000,00	-

Article 5 : d'approuver les opérations de transfert et d'étalement de charges concernant l'opération de renégociation du prêt structuré à risque Dexia,

Article 6 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU

